

CAP EPC - Vérification de la conformité du dossier

N° d'inscription	Nom et prénom du candidat	Établissement de formation

Evaluations ponctuelles

Scolaires (Établissements privés hors contrat) ; Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités)
Formation professionnelle continue (Établissements privés)
Enseignement à distance ; Candidats individuels

Pour être complet, le dossier professionnel doit comprendre :

1. Une partie administrative constituée de documents permettant de vérifier la conformité à la réglementation de la formation en entreprise ou de l'activité salariée :

- Pour les scolaires (établissements privés hors contrat ; enseignement à distance) :** Attestation précisant la durée des périodes de formation, la nature de l'unité commerciale, le type des activités réalisées (Cf. Blocs de compétences) authentifiées par l'établissement.
La durée de la période de formation en entreprise est de **14 semaines obligatoirement**¹ (sauf dérogation exceptionnelle signée par le(la) recteur(rice)). A titre exceptionnel, dans le contexte de crise sanitaire, se référer au décret à paraître qui fixera les nouveaux seuils pour la session 2022.
- Pour les apprentis** (en CFA et sections d'apprentissage non habilités) : une copie du contrat d'apprentissage ou une attestation du CFA **et** une attestation précisant les périodes de formation, la nature de l'unité commerciale, le type d'activités réalisées (Cf. Blocs de compétences) authentifiée par le centre de formation
- Pour la formation continue** : attestation relative à **l'activité salariée du candidat** dans le domaine professionnel correspondant aux finalités du CAP « Equipier Polyvalent du Commerce ».

Partie administrative conforme	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Si non indiquez : <input type="checkbox"/> Manque attestation <input type="checkbox"/> Période non conforme <input type="checkbox"/> Activité non conforme <input type="checkbox"/> Hors délai		
Dans le cas d'une période ou activité non conforme, justifier l'avis indiqué :		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

2. Un portfolio numérique :

- Pour l'Epreuve EP1 :**

Présence de 4 fiches minimum qui rendent compte des activités réalisées en entreprise représentatives du domaine 1.	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Même si cette partie est incomplète il convient d'interroger le candidat dans des conditions normales. En fin d'interrogation, le candidat est informé, le cas échéant, des réserves émises par la commission</i>		

¹ Accepter une attestation provisoire de l'entreprise si le stage n'est pas encore achevé. L'attestation définitive devra être apportée par le candidat lors de l'interrogation

IMPORTANT (extrait du référentiel)

Si le jour de l'épreuve, la partie administrative du dossier est incomplète, la mention « non valide » est prononcée et est signifiée au candidat. Le diplôme ne peut pas lui être délivré.
En l'absence du portfolio, le candidat ne peut pas être interrogé, la note zéro est attribuée à cette épreuve et est signifiée au candidat.

Dossier EP1 recevable pour interrogation

Oui

Non

S'il ne l'est pas, indiquer le motif

Pour l'Epreuve EP2 :

Présence de 4 fiches minimum qui rendent compte des activités réalisées en entreprise représentatives du domaine 2.

OUI NON

Même si cette partie est incomplète il convient d'interroger le candidat dans des conditions normales. En fin d'interrogation, le candidat est informé, le cas échéant, des réserves émises par la commission

IMPORTANT (extrait du référentiel)

Si le jour de l'épreuve, la partie administrative du dossier est incomplète, la mention « non valide » est prononcée et est signifiée au candidat. Le diplôme ne peut pas lui être délivré.
En l'absence du portfolio, le candidat ne peut pas être interrogé, la note zéro est attribuée à cette épreuve et est signifiée au candidat.

Dossier EP2 recevable pour interrogation

Oui

Non

S'il ne l'est pas, indiquer le motif

Pour l'Epreuve EP3 :

IMPORTANT (extrait du référentiel)

Si le jour de l'épreuve, la partie administrative du dossier est incomplète, la mention « non valide » est prononcée et est signifiée au candidat. Le diplôme ne peut pas lui être délivré.

Dossier EP3 recevable pour interrogation

Oui

Non

S'il ne l'est pas, indiquer le motif

La commission de vérification de conformité :

A, le

Signature